

Subordonnants japonais : réflexion sur les caractères substantifs des mots

Yayoi Nakamura-Delloye

► **To cite this version:**

Yayoi Nakamura-Delloye. Subordonnants japonais : réflexion sur les caractères substantifs des mots. Colloque international Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants, Mar 2010, Clermont-Ferrand, France. hal-00540541

HAL Id: hal-00540541

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00540541>

Submitted on 27 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SUBORDONNANTS JAPONAIS : REFLEXION SUR LES CARACTERES SUBSTANTIFS DES MOTS

Yayoi Nakamura-Delloye
Équipe ALPAGE, INRIA

Le mécanisme de connexion des propositions en japonais est assez différent de celui du français, n'étant pas basé sur les éléments dédiés à la connexion. Il existe deux possibilités pour relier deux constructions phrastiques en japonais : d'une part en marquant la connexion par une forme connective du mot variable constituant le prédicat de la structure subordonnée et, d'autre part, en réalisant la connexion à l'aide d'un élément suivant une forme du mot variable de la subordonnée qui ne permet pas elle-même d'assurer la connexion. En dépit du fait que les grammaires japonaises usuelles ne sont munies d'aucune catégorie qui regroupe tous ces éléments connecteurs, ces éléments assurant la connexion dans les structures de subordination sont, nous semble-t-il, des subordonnants japonais.

La présente contribution propose une identification des subordonnants japonais qui ne sont définis clairement dans aucune des grammaires usuelles. Leur définition implique un réexamen des catégories grammaticales dont l'identité est qualifiée de floue et leur classification revient à une réorganisation de cette zone confuse. L'analyse des éléments concernés nous apportera également l'occasion de réfléchir sur les caractères substantifs des mots.

Nous allons tout d'abord examiner la structure de la phrase complexe du japonais pour déterminer les subordonnants japonais (§ 1) puis aborderons le problème lié à ces subordonnants (§ 2) et la solution à ce problème que nous proposerons (§ 3). Enfin, avant de clore la discussion, nous présenterons également le fruit de cette étude des subordonnants, la typologie des subordonnées japonaises (§ 4).

1. Structure de la phrase complexe

Suivant la théorie du linguiste japonais Mikami (1953, 1955), nous défendons la thèse que la structure fondamentale de la phrase japonaise est basée sur l'opposition thème-rhème. Nous divisons ainsi la phrase japonaise en deux parties : thème et propositions syntaxiques (cf. ex.1 et Figure 1)¹.

¹ Les exemples sont constitués de trois lignes : texte en japonais, partie de discours, glose. À la fin de l'exemple, est présentée la traduction entière en français. p = particule, pc = particule de cas, F. cnc = forme connective de mot variable, F. auto = forme autonome (une sous-catégorie de la forme conclusive), TH = marqueur de thème, NOM = marqueur de cas nominatif, GEN = marqueur de cas génitif, ACC = marqueur de cas accusatif. Les descriptions grammaticales sont basées sur la grammaire de Masuoka-Takubo (1992).

Une proposition est constituée du prédicat, généralement réalisé par les mots variables (verbe, adjectif, copule), et de ses compléments. Une phrase complexe comporte donc plusieurs mots variables prédicatifs pouvant comporter leurs propres compléments. Le mot variable situé à la fin de la phrase constitue la proposition racine et les autres les propositions subordonnées.

(1)	<i>[chûgoku</i>	<i>wa]</i>					
	n	p					
	chine	TH					
	<i>[kokuryoku</i>	<i>ga</i>	<i>nobite]</i>				
	n	pc	v				
	pouvoir national	NOM	grandir				
	<i>[jibuntachi</i>	<i>no</i>	<i>kokusaitekichii</i>	<i>wo</i>	<i>takameru]</i>		
	pronom	pc	n	pc	v		
	soi	GEN	statut sur le plan international	ACC	élever		
	<i>senryaku</i>	<i>wo</i>	<i>totteiru</i>				
	n	pc	v				
	stratégie	ACC	prendre				

« Son pouvoir national ayant grandi, la Chine adopte une stratégie permettant d'élever son statut sur le plan international »

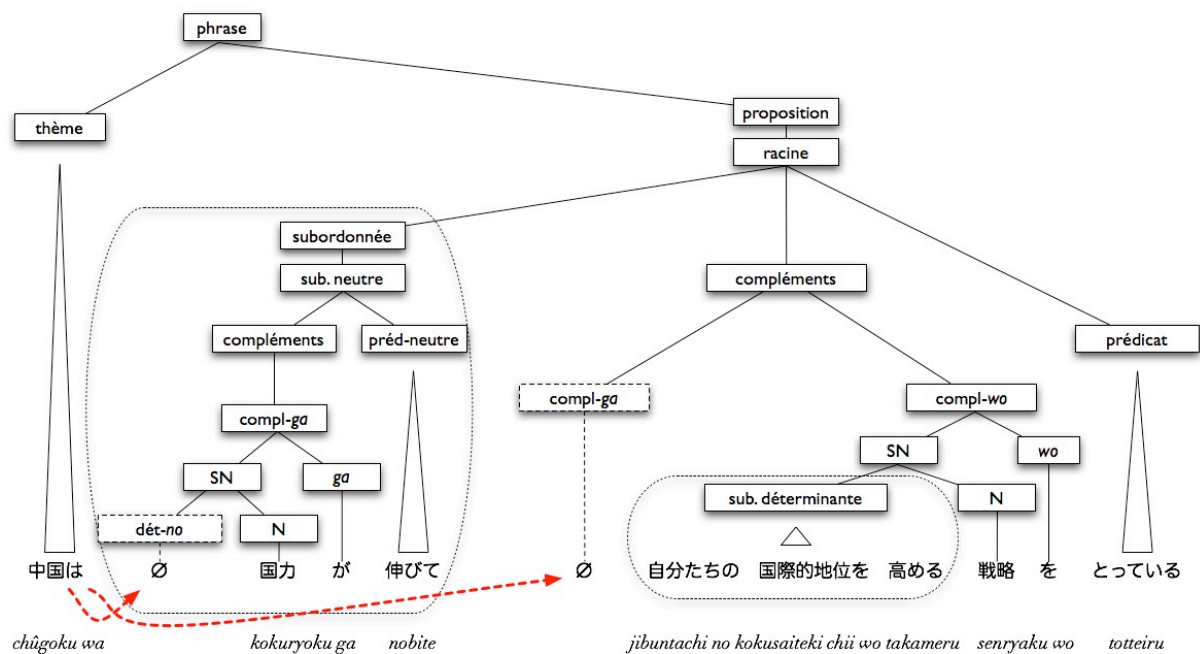


Figure 1 : Phrase complexe

1.1. Mots variables : noyau de la proposition

Les mots variables sont les seuls éléments obligatoires dans la proposition japonaise, car tous les autres éléments sont susceptibles d'être omis. La fonction syntaxique des mots variables est indiquée notamment par leur forme. Il en existe deux grands types : forme connective et forme conclusive. Le mot constituant le prédicat principal se met en fin de phrase et prend la forme dite « **conclusive** », marquant ainsi la fin de la phrase par sa forme elle-même. Un mot variable prend la forme dite « **connective** » s'il apparaît dans une position antérieure, et qu'il est prédicat de la subordonnée régie par le prédicat principal.

(2)	<i>tobira</i>	<i>no</i>	<i>soto</i>	<i>niwa</i>	<i>rôka</i>	<i>ga</i>	<i>ari</i>
	n	pc	n	p	n	pc	v (F. cnet)
	porte	GEN	extérieur	Lieu	couloir	NOM	se trouver
	<i>rôka</i>	<i>niwa</i>	<i>on'na</i>	<i>ga</i>	<i>tatteita</i>		
	n	p	n	pc	v (F. conclusive)		
	couloir	Lieu	femme	NOM	se lever (état, passé)		

« De l'autre côté de la porte, il y avait un couloir, et dans le couloir se tenait debout une femme »

Mais il existe également des cas où une forme conclusive apparaît dans une structure sous-phrastique. En effet, les subordonnées déterminant un substantif (comme les relatives en français) se constituent autour d'un mot variable à une forme conclusive, notamment forme dite autonome. Dans ce cas, c'est leur position juste avant le substantif qui indique leur fonction de déterminant.

(3)	<i>kakushu</i>	<i>no</i>	<i>botan</i>	<i>ya</i>	<i>suitchi</i>	<i>wo</i>	<i>atsumeta</i>
	n	pc	n	p	n	pc	v (F. auto)
	divers types	GEN	bouton	et	interrupteur	ACC	rassembler (passé)
	<i>paneru</i>	<i>ga</i>	<i>nai</i>				
	n	pc	adj (F. auto)				
	panneau	NOM	ne pas se trouver				

« Il n'y a pas de panneau sur lequel toute sorte de boutons et d'interrupteurs sont rassemblés »

1.2. Subordonnée déterminant et mécanisme de chevillage

La structure de subordination déterminante en japonais est donc réalisée sans aucun élément connecteur tel que les pronoms relatifs. Mais cette construction n'est pas du tout une particularité du japonais et elle est semblable à la structure des subordonnées dites relatives sans antécédent, comme :

(4a) Il peut embrasser [**qui** il veut]_{relative sans antécédent}.

Dans cette structure, la jonction des deux propositions (principale et subordonnée) est assurée par un élément « cheville », qui est à la fois constituant des deux propositions. Certains appellent ainsi ce mécanisme « de chevillage ». Le Goffic (1993) analyse également les subordonnées adverbiales (cf. ex. 4b et 4c) par cette construction « de chevillage » et les regroupe sous le nom d'intégratives.

(4b) Il était déjà rentré [**quand** je suis arrivé]_{intégrative}.

(4c) Tu ne guériras pas [**si** tu ne manges pas]_{intégrative}.

Selon Le Goffic, dans la phrase française, seuls les mots en « Qu- » et « si » sont capables d'assurer le chevillage dans cette structure de subordination avec cheville. En revanche, en japonais, toute structure de subordination déterminante se forme selon ce mécanisme et l'élément assurant le chevillage ne se limite pas à quelques mots particuliers, mais tous les substantifs peuvent jouer le rôle de cheville. On appellera ces substantifs chevilles « base de subordonnée déterminante ». De plus, en japonais, des mots classés dans d'autres catégories peuvent également assurer le chevillage.

1.3. Mots chevilles : définition des subordonnants japonais

En plus des substantifs, les mots tels que le substantif formel, la particule adverbiale, la particule conjonctive et la particule de citation peuvent apparaître après une forme autonome et servir de cheville pour relier une subordonnée au prédicat principal. Ces mots qui suivent

une forme autonome de mot variable sont cependant difficiles à regrouper dans une même catégorie.

Comme le dit Teramura (1978), « entre les substantifs parfaitement autonomes d'un côté et les particules conjonctives de l'autre, une continuité est formée par les unités de différentes classes, plus ou moins lexicalisées et ayant un caractère formel de niveau différent. » Alors que les substantifs sont des unités parfaitement autonomes, les autres mots – y compris certains substantifs – sont peu voire non autonomes et ils ne sont capables de constituer un élément autonome et complet sémantiquement qu'une fois déterminés. Sakuma (1940) a regroupé certains de ces mots suivant le mot variable à une forme conclusive sous le nom de « *kyûchakugo* », mots agglutinants.

Dans les structures avec ces mots peu ou non autonomes, étant donné que le mot prédicatif à une forme conclusive est incapable d'assurer lui-même la connexion par sa forme, ce sont eux qui réalisent le lien syntaxique. Nous considérons donc ces éléments suivant la forme conclusive comme des subordonnants (SUB ci-après), connecteurs syntaxiques du japonais.

(5)	[<i>nebôshita</i> v (F. auto) se réveiller trop tard (passé)	[<i>node</i>] SUB Cause	<i>chikokushita</i> v (F. auto) être en retard (passé)
-----	---	--------------------------------------	---

« Comme je me suis réveillé trop tard, j'ai été en retard »

2. Problèmes des subordonnants

Bien que leur définition influence très largement la définition de la proposition, la nature des éléments apparaissant derrière la forme autonome varie fortement et leurs frontières sont assez floues. En effet, dans les travaux linguistiques classiques, selon la nature du mot suivant le mot variable, la frontière de la proposition qu'il constitue diffère.

(6)	[<i>nihon</i> n Japon	<i>e</i> pc Destination	[<i>itta</i>] _{sub déterminante} v (F. auto) aller (passé)	<i>tomodachi</i> n ami
-----	------------------------------------	--------------------------------------	--	-------------------------------------

« Ami qui est parti au Japon »

(7)	[<i>nihon</i> n Japon	<i>e</i> pc Destination	[<i>itta</i>] v (F. auto) aller (passé)	[<i>ga</i>] _{coordonnée} p. conjonctive Opposition
-----	------------------------------------	--------------------------------------	--	--

« Bien que (je sois/tu sois/il soit/...) parti(es) au Japon »

(8)	[<i>nihon</i> n Japon	<i>e</i> pc Destination	[<i>itta</i>] v (F. auto) aller (passé)	[<i>toki</i>] _{sub adverbiale} sub. formel temps
-----	------------------------------------	--------------------------------------	--	--

« Quand (je suis/tu es/il est/...) parti(es) au Japon »

Mais la définition des catégories des mots suivant une forme autonome du mot variable est extrêmement vague, et il existe des mots pour lesquels la catégorisation est très difficile et diffère très largement selon les linguistes, comme les mots « *kurai* » et « *bun* » des deux exemples suivants :

(6)	<i>nihon</i> n Japon	<i>e</i> pc Destination	[<i>itta</i>] v (F. auto) aller (passé)	<i>kurai</i> p. adverbiale ??? environ
-----	-----------------------------------	--------------------------------------	--	---

« ... à tel point que (je suis/tu es/il est/...) parti(es) au Japon »

(7)	<i>nihon</i>	<i>e</i>	<i>itta</i>	<i>bun</i>
	n	pc	v (F. auto)	n ???
	Japon	Destination	aller (passé)	portion

« plus/moins... que X, du fait que (je suis/tu es/il est/...) parti(es) au Japon »

En effet, la définition des catégories concernées, notamment ce que les grammaires appellent mots annexes, est extrêmement floue.

2.1. Zone floue de catégorisation des mots japonais

En japonais, les mots sont généralement classés en dix catégories grammaticales. Ils sont d'abord divisés en deux grandes classes : mot autonome (« *jiritsugo* ») et mot annexe (« *fuzokugo* »). Les mots autonomes sont définis comme des mots pouvant constituer à eux seuls un syntagme minimal dit « *bunsetsu* » et comprennent six catégories : verbe, adjectifs en « *i* » et en « *na* », nom, adverbe, adjectif invariable, mot de liaison et interjection. Les mots annexes sont définis comme des mots qui ne sont pas autonomes et qui sont toujours utilisés avec des mots qui doivent être autonomes. Les mots annexes sont ensuite divisés en deux catégories : ceux qui sont variables et ceux qui sont invariables. Les premiers désignent l'ensemble des auxiliaires (« *jodôshi* ») qui suivent une forme conclusive des mots variables, et les seconds sont des particules (« *joshi* »). Mais cette définition n'est pas cohérente avec la réalité : il existe des auxiliaires invariables.

Il y a donc deux définitions valables liées à ces deux types de mots annexes : (1) les mots variables qui suivent une forme conclusive, notamment une forme autonome, sont des auxiliaires et (2) les mots invariables qui suivent une forme non autonome sont des particules. En plus de ces deux types de mots, les éléments variables ou invariables qui suivent une forme non autonome et qui interviennent dans la dérivation sont définis comme suffixes. Avec ces trois définitions, les deux extrémités des mots annexes sont bien définies mais il reste au milieu une zone floue (cf. Figure 2). Nous nous sommes donc attachés à trouver des critères concrets permettant de réorganiser cette zone confuse.

Qui suit une forme autonome		Qui suit une forme non autonome	
variable	invariable		variable
	non dérivation		dérivation
auxiliaire	particule auxiliaire substantif formel	particule	suffixe

↑
frontière floue

Figure 2 : Zone floue

2.2. Analyses critiques des travaux de réorganisation

Alors que certains linguistes comme Teramura montrent tout simplement la différence et la continuité de ces catégories, d'autres comme Okutsu ou Numata proposent une réorganisation complète des catégories existantes, notamment les différents types de particules. Dans les travaux d'Okutsu (Okutsu et al., 1986), les particules sont catégorisées dans différentes classes nouvellement définies, telles que les substantifs formels, les adverbes formels ou les

mots dits « de mise en relief ». Numata (1986) définit les mots de mise en relief comme des unités mettant en relief différents éléments de la phrase tout en représentant les relations logiques qu'entretiennent ces éléments avec d'autres éléments du même paradigme. Mais cette tentative de réorganisation complète pose quelques problèmes. Tout d'abord, la catégorisation d'Okutsu – qui se base sur les fonctions que peuvent jouer les syntagmes constitués par le mot en question – annule la frontière entre les analyses en termes de catégories et en termes de fonctions, ce qui n'est probablement pas la solution la plus économique. De plus, les tests que Numata utilise pour déterminer les caractéristiques des mots nous laissent sceptiques quant à leur justesse.

(8)	<i>tarô</i>	<i>wa</i>	[<i>hataraku</i>	<i>dake</i>]	<i>wo</i>	<i>ikigai</i>
	np	p	v (F. auto)	SUB	pc	n
	Tarô	TH	travailler	seulement	ACC	raison d'être
	<i>to shiteiru</i>					
	pc + v (F. auto)					
	considérer comme					

« Tarô considère comme sa seule raison d'être le fait de travailler »

Dans l'exemple (8), tiré de (Numata, 1986), le mot cheville « *dake* », que Numata considère comme un mot de mise en relief, relie le mot variable à une forme conclusive « *hataraku* » au prédicat principal. Numata caractérise les mots de mise en relief notamment par leur caractère non substantif, ce qu'elle démontre en particulier en utilisant un test² consistant à transformer la phrase en subordonnée déterminante de manière à faire du syntagme contenant le mot de mise en relief (entre crochets dans l'exemple) la base déterminée. La phrase d'exemple est alors transformée en (8b).

(8b)	* <i>tarô</i>	<i>ga</i> ³	<i>ikigai</i>	<i>to shiteiru</i>
	np	pc	n	pc + v (F. auto)
	Tarô	NOM	raison d'être	considérer comme
	[<i>hataraku</i>	<i>dake</i>]		
	v (F. auto)	SUB		
	travailler	seulement		

Étant donné que la séquence résultant de cette transformation est agrammaticale, Numata considère que le mot « *dake* » n'a pas de caractère substantif. Effectivement, avec le substantif formel « *koto* » (9a), la même transformation donne une séquence correcte (9b).

(9a)	<i>tarô</i>	<i>wa</i>	[<i>hataraku</i>	<i>koto</i>]	<i>wo</i>	<i>ikigai</i>
	np	p	v (F. auto)	SUB	pc	n
	Tarô	TH	travailler	fait	ACC	raison d'être
	<i>to shiteiru</i>					
	pc + v (F. auto)					
	considérer comme					

« Tarô considère comme sa seule raison d'être le fait de travailler »

(9b)	<i>tarô</i>	<i>ga</i>	<i>ikigai</i>	<i>to shiteiru</i>
	np	pc	n	pc + v (F. auto)
	Tarô	NOM	raison d'être	considérer comme
	[<i>hataraku</i>	<i>koto</i>]		
	v (F. auto)	SUB		
	travailler	fait		

² Ce test est proposé par Okutsu (1974).

³ L'élément « *Tarô* » était thématique dans la phrase initiale et introduit par la particule « *wa* », marqueur de thème. Suite à la transformation en subordonnée, cet élément est déthématisé et introduit maintenant par la particule de cas « *ga* ».

« le fait de travailler que Tarô considère comme sa seule raison d'être »

C'est par cette différence que Numata distingue les mots de mise en relief des substantifs formels. Mais ce test ne produit pas toujours le même résultat. En effet, avec un autre substantif formel « *no* » – dont personne ne nie la capacité nominalisatrice –, la même transformation produit une séquence agrammaticale, c'est-à-dire le syntagme nominalisé par « *no* » ne peut pas non plus constituer la base d'une subordonnée déterminante, tout comme le syntagme terminé par « *dake* ».

(9a)	<i>tarô</i>	<i>wa</i>	[<i>hataraku</i>	<i>no</i>]	<i>wo</i>	<i>ikigai</i>
	np	p	v (F. auto)	SUB	pc	n
	Tarô	TH	travailler	Nominalisateur	ACC	raison d'être
	<i>to shiteiru</i>					
	pc + v (F. auto)					
	considérer comme					

« Tarô considère comme sa seule raison d'être le fait de travailler »

(9b)	* <i>tarô</i>	<i>ga</i>	<i>ikigai</i>	<i>to shiteiru</i>
	np	pc	n	pc + v (F. auto)
	Tarô	NOM	raison d'être	considérer comme
	[<i>hataraku</i>	<i>no</i>]		
	v (F. auto)	SUB		
	travailler	Nominalisateur		

Cela montre, selon la logique de Numata, le caractère non substantif du mot « *no* », qu'elle catégorise tout de même dans les substantifs formels. Le plus grand défaut de cette méthode d'évaluation du caractère substantif est sans doute qu'elle ne tient compte que d'un des deux aspects différents du « caractère substantif ». Le caractère substantif doit en fait être évalué sur deux capacités distinctes : la capacité à régir d'autres éléments (c'est-à-dire le nombre de manières de qualifier le mot en question) et la capacité à être régi (c'est-à-dire le nombre de fonctions que le mot en question peut assumer).

Nous avons alors posé comme hypothèse que l'évaluation du caractère substantif par ces deux aspects des mots de la zone floue permettrait de déterminer d'éventuelles frontières existant dans cette zone confuse.

3. Éléments de solution

Nous avons donc examiné l'ensemble des mots en tenant compte de ces deux aspects différents du caractère substantif, en nous basant principalement sur le résultat des différents tests réalisés par Teramura (1978). Pour les mots ne figurant pas dans le tableau de Teramura ou dont l'analyse nous semblait contestable, nous avons réalisé nos propres tests avec un corpus constitué de différents textes littéraires (67 000 phrases) et de plusieurs articles du journal Yomiuri (3 300 phrases), à l'aide d'un concordancier élémentaire que nous avons développé.

3.1.1. Procédure générale

La catégorisation se déroule en une étape préparatoire et quatre étapes principales.

- étape de catégorisation 0 : exclusion des éléments ne suivant pas une forme autonome ;
- étape de catégorisation 1 : exclusion des éléments autonomes :

- étape de catégorisation 2 : exclusion des auxiliaires :
- étape de catégorisation 3 : classement en quatre catégories :
- étape de catégorisation 4 : définition des connecteurs agglutinants.

Nous distinguons tout d'abord les mots qui peuvent suivre une forme autonome de ceux qui ne le peuvent pas (étape 0). Suite à ce test, un certain type de particules, appelées dans la grammaire usuelle « *kakari-joshi* », sont catégorisées quasiment toutes comme des éléments ne suivant pas une forme autonome. Nous éliminons ensuite les substantifs autonomes (étape 1) à l'aide d'un test proposé par Teramura : si le mot N peut constituer la phrase « *kore ga N desu* » (c'est ça qui est N), le mot N est considéré comme un substantif autonome. Puis nous éliminons les auxiliaires (étape 2) qui peuvent constituer le prédicat principal éventuellement avec la copule et qui ne peuvent constituer un élément de phrase (y compris une proposition subordonnée) qu'à l'aide d'une particule conjonctive ou par la variation de leur forme. Enfin, nous examinons le caractère substantif du reste des mots et nous les catégorisons en quatre classes (étape 3). Cette dernière catégorisation permet finalement de définir la catégorie des connecteurs que nous appelons agglutinants (CAG ci-après, étape 4).

3.1.2. Évaluation des caractères substantifs pour le classement (étape 3)

Le classement effectué à l'étape 3 consiste en l'évaluation du « caractère substantif » sur deux capacités distinctes : la capacité à régir d'autres éléments et la capacité à être régi. La capacité à régir, le premier aspect, est évaluée notamment par le test vérifiant si le mot considéré N est capable de constituer le syntagme nominal « (substantif) *no* N ». Par exemple, dans la mesure où il est tout à fait possible de dire « *kodomo no toki* » (enfant - [*no*] - temps, « lors de mon enfance »), on considère que le mot « *toki* » (temps) a un caractère substantif élevé du point de vue de la capacité à régir. En revanche, le mot « *dake* » (seulement) ne peut pas être déterminé avec la particule « *no* » : « **kodomo no dake* » (enfant - [*no*] - seulement) est agrammatical. Le mot « *dake* » peut être déterminé seulement par juxtaposition « *kodomo dake* » (enfant – seulement, « seulement les enfants ») et on considère qu'il a un caractère substantif faible du point de vue de la capacité à être déterminé.

Pour le second aspect, la capacité à être régi, nous évaluons si le mot considéré N est capable ou non de former – une fois déterminé – un constituant de la phrase, du cas « *ga* », du cas « *wo* », du cas « *no* », du cas « *kara* », du cas « *ni* » ou du cas zéro. Par exemple, d'après l'étude de Teramura, le mot « *dake* » peut constituer tous les constituants sauf celui du cas « *kara* ». D'après nos études, il peut même assurer la fonction du cas « *kara* ». On considère donc qu'il a un caractère substantif très élevé du point de vue de la capacité à assumer des fonctions. En revanche, le mot « *kiri* » ne peut constituer que le syntagme nu (cas zéro). Selon nos études, il peut également constituer le constituant du cas « *no* », mais on peut considérer qu'il a un caractère substantif relativement faible du point de vue de la capacité à assumer des fonctions.

3.1.3. Classement en quatre catégories (étapes 3 et 4)

En combinant ces deux analyses, nous avons établi quatre classes (\pm capacité à régir, \pm capacité à être régi) :

- 1) **substantifs formels (+, +)** : les mots ayant un caractère substantif élevé pour les deux aspects tels que « *toki* » (temps) ou « *mama* » (tel quel).
- 2) **particules nominalisatrices (-, +)** : les mots assurant plusieurs types de fonctions comme les substantifs, mais pour lesquels les types de déterminants qui peuvent les déterminer sont limités, tels que « *dake* » (seulement), « *ka* » ([marqueur d'interrogation]) ou « *no* » ([nominalisateur]).
- 3) **qualificatifs/adverbes substantifs (+, -)** : les mots acceptant plusieurs types de déterminants mais qui sont figés quant au choix des fonctions qu'ils assurent tels que « *yô* » (manière ; qualif.) et « *wari (ni)* » (relativement ; adv.) ou « *kuse (ni)* » (malgré ; adv.).
- 4) **particules conjonctives (-, -)** : les mots n'ayant qu'un faible caractère substantif sur les deux aspects sont des purs connecteurs de propositions.

Nous appelons connecteurs agglutinants les mots des trois premières catégories, lorsqu'ils introduisent une proposition. Dans une construction avec un connecteur agglutinant, la connexion syntaxique à proprement parler est assurée parfois par la particule de cas qui les suit. Ce type de construction montre la véritable fonction de ces subordonnants japonais qui assurent, non pas vraiment la connexion, mais plutôt ce que Tesnière (1959) appelle translation. Nous considérons l'ensemble constitué de ces translatifs éventuellement suivis d'une particule casuelle, comme des connecteurs reliant au prédicat postérieur la proposition qu'ils introduisent.

4. Typologie des subordonnées

Cette étude sur les connecteurs syntaxiques nous a permis également de définir une typologie des subordonnées qui emploie uniquement des critères morpho-syntaxiques sur la base des travaux de Teramura (1978, 1982, 1991).

Les subordonnées se divisent d'abord en deux types : avec ou sans connecteur. Pour les subordonnées sans connecteur, la connexion est assurée par la forme de leur mot variable constituant le prédicat situé en fin de proposition. Selon la forme de ces mots variables, nous en distinguons trois types : subordonnée neutre (ex. 10), subordonnée de condition (ex. 11), subordonnée déterminante (ex. 12)⁴.

- (10)
- | | |
|--|------------------------|
| <i>[tobira no soto niwa rôka ga ari]</i> | <i>sub neutre</i> |
| n pc n p n pc v (F. cnct) | |
| porte GEN extérieur Lieu couloir NOM | se trouver |
| <i>rôka niwa on'na ga tatteita</i> | |
| n p n pc v (F. auto) | |
| couloir Lieu femme NOM | se lever (état, passé) |

« De l'autre côté de la porte, il y avait un couloir, et dans le couloir se tenait debout une femme »

- (11)
- | | |
|---|--|
| <i>[moshi oto wo nukarete inakattara]</i> | <i>sub de cond.</i> |
| adv n pc v (F. condition) | |
| si son ACC | enlever (passif, état, nég, condition) |
| <i>sôtôna oto ga shita koto darô</i> | |
| adj n pc v (F. auto) sub. formel + copule (F. conclusive) | |
| énorme son NOM | se faire (passé) (supposition) |

⁴ Les exemples sont tous tirés du roman « *La fin des temps* » de Haruki MURAKAMI.

« Si le son n'avait pas été éteint, ça aurait fait un bruit assez impressionnant »

(12)	[kakushu n divers types	no pc GEN	botan n bouton	ya p et	suitchi n interrupteur	wo pc ACC	atsumeta] _{sub dét.} v (F. auto) rassembler (passé)
	paneru n panneau	ga pc NOM	nai adj (F. auto) ne pas se trouver				

« Il n'y a pas de panneau sur lequel toute sorte de boutons et d'interrupteurs sont rassemblés »

Les subordinées avec connecteur regroupent les structures dont le mot prédicatif est à une forme conclusive qui est incapable d'assurer elle-même la connexion. Dans cette structure, ce sont les subordinants que nous venons de définir qui réalisent le lien syntaxique. Les subordinées avec connecteur se distinguent en quatre classes selon le type de subordinant : subordinée avec particules conjonctives (ex. 13), subordinée avec connecteur agglutinant (ex. 14, 15), subordinée de citation (ex. 16), subordinée déterminante avec connecteur (ex. 17).

(13)	[jitto adv attentivement	mimi n oreilles	wo p ACC	sumasete v (F. cnct) clarifier	mita v (F. auto) essayer	ga] _{sub conjonctive} p. conjonctive opposition]
	donoyouna adj quelle genre de	oto n son	mo p aussi	mimi n oreilles	niwa p Destination	todoka nakatta v (F. auto) parvenir (nég., passé)

« J'essayais de tendre attentivement l'oreille, mais aucun son ne parvenait à mes oreilles »

(14)	[watashi pronom moi	ga pc NOM	poketto n poche	no pc GEN	kozeni n monnaie	no pc GEN	keisan n calcul	wo pc ACC
	shikujitta v (F. auto) se tromper (passé)		nante] _{sub agglutinant} CAG Exemple		ce	kono san'nen kan sn pendant ces trois ans		
	ichido mo adv aucune fois	nai adj (F. auto) ne pas avoir	koto sub. formel fait			datta copule (F. auto) (passé)		

« Il ne m'était jamais arrivé pendant ces trois ans de me tromper dans les calculs de monnaie de ma poche »

(15)	[megane n lunettes	no pc GEN	renzu n verre	wo pc ACC	arau v (F. auto) laver	youni] _{sub agglutinant} AGG Comparaison			
	migi n droite	no pc GEN	nou n cerveau	to p et	hidari n gauche	no pc GEN	nou n cerveau	wo pc ACC	karappo ni shita sv (F. auto) vider (passé)

« Je vidais la partie droite et la partie gauche de mon cerveau comme je lavais mes verres de lunettes »

(16)	[jibun n moi	no pc GEN	mimi n oreille	ga pc NOM	douka shite shimatta sv (F. auto) quelque chose arrive	ka p Interr.	to] _{sub cit.} p Citation
	omotta v (F. auto) penser (passé)						

« Je me demandais s'il était arrivé quelque chose à mes oreilles »

(17)	[nikagetsu n deux mois	bakari p environs	no pc GEN	shimin n cours de	kouza n mairie	de pc Lieu	kanzen ni adv complètement
	masutâ dekiru v (F. auto) pouvoir acquérir	youna] _{sub dét.} Connect. dét. Comparaison	shikomono n quelque chose	dewa nai copule (F. auto) (négation)		no da p+copule (F. auto) en effet	

« En effet, ce n'est pas quelque chose qu'on peut acquérir complètement en deux mois dans les cours proposés par la mairie »

Cet ensemble d'étude sur les subordonnants et les subordonnées nous a permis de concevoir une grammaire et un système de détection des propositions, qui peut traiter l'ensemble des subordonnées du japonais.

5. Conclusion

Nous avons proposé une définition des subordonnants japonais et une catégorisation de ces mots selon des critères concrets qui permettent également de mieux organiser la zone qui est assez floue dans les grammaires usuelles du japonais. La catégorisation a été réalisée sur la base du résultat de l'évaluation du caractère substantif des mots concernés. Cette analyse devra être réalisée dans des travaux futurs, de manière plus systématique et pour un plus grand nombre de mots par l'analyse d'un corpus de taille importante.

L'intérêt de nos travaux réside également dans leur possibilité d'exploitation, comme la typologie des subordonnées que nous avons présentée à la fin de notre article. En effet, s'il a pu y avoir un certain nombre de travaux sur les subordonnées japonaises plus ou moins satisfaisants, aucun ne résistait à la formalisation.

Le résultat fourni par le détecteur des propositions que nous avons développé a permis à son tour de mettre en relief des lacunes dans nos études linguistiques théoriques, comme par exemple la présence d'autres connecteurs agglutinants que ceux définis dans le lexique que nous avons employé, mais aussi des problèmes plus généraux comme l'insuffisance de l'analyse de différents types de syntagmes en « *wa* ». Il reste en effet encore énormément de questions à régler dans la syntaxe du japonais.

Références bibliographiques

- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MASUOKA, T., & TAKUBO, Y. (1992), *Kiso nihongo bunpô [Base de la grammaire japonaise]*. Tokyo, Kurishio Shuppan.
- MIKAMI, A. (1953), *Gendaigohô josetsu [Introduction à la grammaire contemporaine]*, Tokyo, Toko shoin. Nouvelle édition publiée en 1972 par Kuroshio Shuppan.
- MIKAMI, A. (1955), *Gendaigohô shinsetsu [Nouvelle théorie de la grammaire contemporaine]*, Tokyo, Toko shoin. Nouvelle édition publiée en 1972 par Kuroshio Shuppan.
- NUMATA, Y. (1986), *Toritateshi [mots de mise en relief]*, dans *Iwayuru nihongo joshi no kenkyû*, Tokyo, Bonjinsha, chap. 2.
- OKUTSU, K. (1974), *Seisei nihon bunpô ron [Grammaire générative japonaise]*, Tokyo, Taishukan.
- OKUTSU, K., NUMATA, Y., & SUGIMOTO, T. (1986), *Iwayuru nihongo joshi no kenkyû [Études sur les éléments dits joshi en japonais]*, Tokyo, Bonjinsha.
- SAKUMA, K. (1940), *Gendai nihongohô no kenkyû [Études sur la grammaire du japonais contemporain]*, Tokyo, Koseikaku. Nouvelle édition publiée en 1952 par Koseisha Koseikaku.
- TERAMURA, H. (1978), *Rentai shushoku noshintakusu to sono imi - sono 4 [Syntaxe et sémantique de la subordination déterminante - vol. 4]*, *Nihongo - nihon bunka [Langue et culture japonaise]*, n° 7. Reprise dans *Teramura Hideo ronbun shu 1 [Recueil des articles de TERAMURA Hideo 1]*, Tokyo, Kuroshio Shuppan, 1993.

TERAMURA, H. (1982), *Nihongo ni okeru tanbun, fukubun nintei no mondai* [Problème d'identification des phrases simples et complexes en japonais], In *Kôza nihongo-gaku [Cours de linguistique japonaise]*, vol. 11. Tokyo, Meiji shoin. Reprise dans *Teramura Hideo ronbun shu 1 [Recueil des articles de TERAMURA Hideo 1]*, Tokyo, Kuroshio Shuppan, 1993.

TERAMURA, H. (1991), *Nihongo no shintakusu to imi* [Syntaxe et sémantique du japonais], vol. 3. Tokyo : Kuroshio Shuppan.

TESNIERE, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.